

Thon, l'Union Européenne nage à contre-courant

Alors que depuis plusieurs années, les dispositifs de concentration de poisson (DCP) sont accusés de servir une pêche meurtrière, l'Union européenne vient de présenter en amont de la prochaine session de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) une proposition pour le moins déconcertante.

Au lieu de mieux protéger les stocks de thon et l'écosystème marin, l'Union européenne propose au contraire d'ouvrir la porte à l'augmentation de ces néfastes engins de pêche.

On ignore combien de DCP sont déployés en mer

Jusqu'à présent, le nombre de DCP sur chaque bateau était laissé à la libre appréciation des opérateurs thoniers.

A l'échelle mondiale, la gestion de la capacité des flottes de thoniers senneurs est si lamentable qu'on ignore la quantité exacte de DCP présents dans nos océans...

D'après une étude publiée par le Parlement européen en 2014, il y aurait environ 91 000 DCP déployés dans le monde.

Il s'agit seulement d'une estimation (certainement basse...), les plans de gestion récemment approuvés par les organismes régionaux de gestion des pêcheries comportant souvent des clauses de confidentialité qui empêchent la publication de certaines données et préservent ainsi les intérêts de certains acteurs industriels.

L'UE a-t-elle fait une erreur de calcul ? Si les quelque 678 gros thoniers senneurs pêchant à plein temps le thon tropical décidaient de s'équiper de 550 DCP chacun, on compterait alors plus de 370 000 de ces engins dans nos océans – soit un chiffre quatre fois supérieur aux estimations du Parlement européen !

De plus, autoriser 550 DCP par navire dans l'océan Indien, d'où provient la plupart du thon en boîte vendu en France, pourrait créer un précédent susceptible d'être reproduit ailleurs... Ce serait alors la porte ouverte à toujours plus de surpêche !

Cette proposition est d'autant plus absurde et incompréhensible que lors de la dernière session de la CTOI l'an dernier, l'UE a rejeté une proposition de l'île Maurice de limiter le nombre de DCP par navire à 200 (une quantité que Greenpeace trouve déjà bien trop élevée !), au motif qu'aucune donnée scientifique ne justifiait ce chiffre.

Nous serions curieux de savoir où l'UE a trouvé des données scientifiques attestant qu'une quantité de 550 DCP par navire est sans danger pour la ressource !

Au cas où certains États membres l'auraient oublié, ils sont tenus par de nombreux instruments internationaux (dont l'Accord des Nations unies sur les stocks de poissons) d'appliquer le principe de précaution, à plus forte raison quand les données sont « *incertaines, peu fiables ou inadéquates* ».

Les capacités de pêche au thon ne cessent d'augmenter

En 2009, les pays industrialisés pêcheurs de thon (largement responsables de la surexploitation de la ressource) avaient préconisé de geler les capacités de leur flotte thonière.

L'UE était à l'époque l'un des plus fervents défenseurs de cette proposition. Mais depuis, environ 110 gros navires sont venus gonfler la flotte mondiale depuis 2009, ce qui signifie que 678 thoniers senneurs pêchent actuellement le thon tropical à plein temps.

Non seulement ces nouveaux bateaux sont plus puissants que les anciens, mais leurs filets sont en outre beaucoup plus grands et ils utilisent des DCP.

D'après de récentes études, le nombre de DCP dans les océans tropicaux a été multiplié par 2, voire 4, au cours des 10 dernières années. Parallèlement à cette prolifération, la Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central a constaté une diminution des bancs de poissons.

À qui va profiter le crime ?

Aujourd'hui, les thoniers senneurs français affirment se limiter à 200 DCP par an. **En proposant de limiter ce nombre à 550, l'UE cherche-t-elle à inciter la flotte française à multiplier par plus de deux le nombre de ses DCP ?**

Ainsi, cette dernière donne l'impression de vouloir inciter les opérateurs qui utilisent moins de DCP à en utiliser plus pour rester compétitifs, alors que leur prolifération cause déjà des ravages.

En effet, l'augmentation du nombre de DCP aura un impact sur ceux qui n'en utilisent pas ! Des données récentes démontrent qu'il est de plus en plus difficile de pêcher du thon listao sans DCP dans l'océan Atlantique et l'océan Indien occidental.

Ainsi, ce sont les bateaux les plus gros et équipés du matériel le plus sophistiqué qui vont tirer leur épingle du jeu. Une poignée d'entreprises de pêche thonière industrielle capables de prendre en charge toujours plus de DCP et d'investir dans des technologies toujours plus redoutables.

Cette proposition de l'Union européenne a pour réelle intention de mettre hors-jeu les petits opérateurs.

Elle devrait être combattue par de nombreux acteurs de l'industrie thonière, par les pays qui ne possèdent pas ces bateaux-usines équipés de DCP, mais aussi par les négociants, les revendeurs et les consommateurs responsables.

Source : <http://oceans.greenpeace.fr/thon-lunion-europeenne-nage-a-contre-courant>